



Québec, le 11 janvier 2021

Objet : Difficulté d'accès au Registre des contrats d'arrangements funéraires préalables

Madame,
Monsieur,

Bien que plusieurs cimetières soient prêts à utiliser le Registre des contrats d'arrangements funéraires préalables dès le 18 janvier, nous avons été informés que d'autres ne sont pas en mesure de créer le compte clicSÉQR-Entreprises leur permettant d'y avoir accès.

En effet, un cimetière qui n'est pas inscrit aux fichiers fiscaux de Revenu Québec (TVQ, retenues à la source, impôts des sociétés ou IFTA) ne pourra pas s'inscrire à clicSÉQR-Entreprises. C'est probablement le cas, entre autres, d'un cimetière qui a le statut d'organisme de bienfaisance enregistré (OBE).

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous créer un compte clicSÉQR-Entreprises, nous vous invitons à communiquer avec nous à inforegistre@opc.gouv.qc.ca. Nous vous prions de :

- nous écrire que vous ne pouvez pas créer de compte;
- nous fournir le nom de l'entreprise pour laquelle vous travaillez, qu'il s'agisse d'un cimetière, d'une fabrique ou autre;
- nous indiquer vos coordonnées d'entreprise complètes, incluant une adresse courriel.

Nous sommes bien au fait de cet enjeu et comprenons la situation dans laquelle vous vous trouvez. Avec nos partenaires, nous travaillons actuellement à mettre en place une **solution alternative qui vous permettra d'avoir accès au registre**. Nous communiquerons avec vous par courriel, à l'adresse que vous nous aurez indiquée, aussitôt que cette solution sera déterminée.

D'ici là, nous vous demandons de **télécharger dès maintenant le fichier Excel *Gabarit d'importation*, disponible au opc.gouv.qc.ca/registrecontratsfuneraires**. Vous pourrez y inscrire les renseignements requis au sujet des contrats que vous conclurez à compter du 18 janvier. De cette façon, vous pourrez importer facilement ces informations dans le registre, quand vous y aurez accès.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également commencer à remplir ce même fichier avec les renseignements portant sur vos contrats toujours en vigueur conclus avant le 18 janvier 2021.

Nous savons par ailleurs que plusieurs interrogations subsistent en ce qui concerne les contrats à inscrire au registre. À cet effet, sachez que **la page Web opc.gouv.qc.ca/registrecontratsfuneraires sera mise à jour sous peu** dans le but de vous fournir les précisions nécessaires, notamment avec l'ajout d'une section de type « Questions et réponses ».

Nous espérons que cette communication viendra apaiser les inquiétudes que certains cimetières ont exprimées et nous vous remercions de votre collaboration dans la mise en place du registre.

La présidente,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Champoux', with a long horizontal stroke extending to the right.

Marie-Claude Champoux